

ture des anciens et notamment dans la construction du Parthénon; dans la *Bresse louchanaise* deux travaux de M. le sénateur Guillemaut, le premier sur l'histoire de la Révolution dans cette région, le second sur le patois local.

M. de Marsy, à l'occasion de ce dernier travail dont il cite des passages, s'élève contre la tendance trop généralement admise aujourd'hui par les linguistes qui font des recueils de locutions patoises, d'y introduire des termes tout modernes d'argot parisien, de langage de caserne ou de turf, qui n'ont rien de commun avec les expressions qui devraient former ces glossaires; il insiste aussi sur le grand nombre de ces mots qui, écrits avec des élisions de voyelles et des apostrophes, ne sont que des transcriptions de déformations populaires.

M. l'abbé Müller communique quelques nouvelles observations sur l'architecture des différentes églises des environs comprises dans le travail dont il a été déjà en partie donné lecture et qui, suivant les itinéraires de nos lignes de chemins de fer et partant toujours de Compiègne, nous conduit jusqu'aux portes de Soissons, de Roye, de Clermont.

M. l'abbé Morel achève la lecture de son travail sur la liturgie dans les anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis, du XIII^e au XIV^e siècle.

M. de Marsy lit, au nom de M. Bazin, empêché d'assister à la séance, le commencement d'un travail sur la seigneurie du Petit-Margny.

Au XV^e siècle, Margny était séparé de Compiègne par de vastes prairies, dont la plus grande partie, quatre-vingts arpents, appartenait à la Ville qui la tenait en vertu d'une donation de Philippe-Auguste. Une partie de ces terrains avaient appartenu aux Templiers,

puis aux chevaliers de Malte, qui l'avaient abandonnée à la Ville, à la fin du xvi^e siècle, en échange d'une rente. La Ville aliéna ces terrains sous diverses conditions, y compris une clause portant que les habitants devaient souffrir la démolition de leurs constructions sans indemnité si le service du roi ou l'utilité de la Ville l'exigeaient. C'est ainsi que fut créé le Petit-Margny, qui s'étend depuis le Pont-Neuf, le long de la route de Venette. Il y avait, en venant de ce village, six hôtels, qui portaient les noms d'hôtels de Saint-Claude, de l'Épée, du Petit-Saint-Antoine, de Saint-Vincent ou du Bienvenu et de Saint-Nicolas.

Successivement, notre historien décrit chacun de ces hôtels, en commençant par celui de Saint-Claude. Après avoir rapporté qu'il existait plusieurs hôtels sous ce nom à Compiègne, où ce saint était en particulière vénération, car il y avait dans notre ville une confrérie qui, comme celle de Saint-Jacques, était uniquement composée de pèlerins ayant fait le voyage de Saint-Claude en Franche-Comté.

Nous passerons sur les premiers propriétaires de l'hôtel Saint-Claude, pour arriver à Claude Bouillette, seigneur de Janville, qui fut l'entrepreneur du Pont-Neuf de Compiègne, et créa à cet endroit une propriété assez considérable. Bouillette possédait aussi l'hôtel de la Cloche. Après sa mort en 1755, ses neveux héritèrent de ses biens, et en 1763, l'un d'eux vendit l'hôtel du grand Saint-Claude à un personnage dont on a beaucoup parlé dans ces derniers mois et dont on a recherché la tombe dans le sol de l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet, Claude-Humbert Piarron de Chamousset, maître des requêtes, qui fut l'un des fondateurs des institutions d'assurances ; aussi les mutualistes se proposent-ils de lui ériger une statue. M. Ba-

zin retrace sommairement la vie de ce philanthrope, né en 1713 et mort en 1773, qui inventa la petite poste, etc. Etait-ce, se demande-t-il, pour faire un hôpital comme celui qu'il avait créé au pont de Sèvres, ou une habitation particulière ? Il commença à y faire de nombreux agrandissements, acheta des terrains contigus sur lesquels est située en partie la brasserie Ancel, et en donna le nom d'hôtel des Bœufs à cette construction, à cause du nombre des animaux qu'on y avait réunis.

A l'hôtel Saint-Claude, à l'hôtel des Bœufs était joint l'hôtel de Beauvais, bâti par Antoine de Beauvilliers de Saint-Aignan évêque de Beauvais, pour y faire sa résidence et il est bon de rappeler à ce propos que ce territoire dépendait de son diocèse. Acheté par Louis XV, l'hôtel de Beauvais avait été donné par ce souverain à Bouillette, en récompense de son activité pour la construction du pont.

L'histoire des autres hôtels du Petit-Margny est remise à la prochaine séance qui comprendra la suite des recherches de M. l'abbé Vattier sur l'hôpital, une note de M. de Marsy sur un mémoire de Dom Martène en faveur de l'abbaye de Saint-Corneille, etc.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

M. de Marsy donne lecture de la suite du travail de M. Bazin sur la seigneurie du Petit-Margny. Il étudie successivement l'hôtel de l'Épée appartenant primitivement à Pierre Fournier le jeune, maître chapelier et à Louis Bruyant, maître fourbisseur sur la place du Change qui avait pris pour enseigne une épée, signe distinctif de sa profession. Bruyant était chargé de la fourniture des armes nécessaires à la Ville et son nom revient souvent dans les comptes ainsi que ceux de son frère Martin et de son fils Louis, qui exerçaient la même profession. Ce dernier vendit en 1681 l'hôtel de l'Épée à Charles Flammermont, maître du pont de Compiègne. L'hôtel de Saint-Antoine, dont le terrain fut baillé par la Ville en 1628 à Antoine Vuarnet, tirait son nom d'une chapelle qui, d'après la tradition, se serait élevée sur son emplacement. L'hôtel de la Pucelle d'Orléans fut bâti en 1608 par Arthur Julien, qui lui donna ce nom parce que Jeanne d'Arc avait été prise sur ce terrain. Cette hôtellerie était très fréquentée et ses propriétaires y joignaient un important commerce des vins de Bourgogne qui arrivaient à Compiègne par l'Oise. Jean Fauchart, successeur de Julien, eut à soutenir à ce sujet un procès contre la Ville qui lui réclamait un droit de forage. Ce même droit lui était réclamé par Jean de Vatterre, qui se prétendait seigneur de Margny, tandis que la Ville déclarait que celui-ci n'était que le seigneur du fief de Boulainvilliers. De nombreux procès soutenus dans tout le cours des XVII^e et XVIII^e siècles forment l'histoire de l'hôtel de la Pucelle et nous font connaître les noms de ses propriétaires successifs. Devenue au milieu de ce siècle une brasserie pendant quelques années, cette hôtellerie a fait place à une maison bourgeoise, portant le n^o 4 de la place du Marché-aux-Fourrages, et sur la façade de laquelle la Société historique a fait placer une

inscription rappelant la prise de Jeanne d'Arc.

M. de Bonnault lit, au nom de M. l'abbé Morel, une notice sur la division de la ville de Compiègne en trois paroisses en 1199. L'auteur rappelle qu'il y a sept cents ans la ville de Compiègne ne formait qu'une seule paroisse, celle de Saint-Germain, lorsque l'évêque de Soissons, Nivelon de Chérisy, voulut créer deux nouvelles églises. L'abbé de Saint-Corneille s'éleva contre cette prétention invoquant la donation de l'église Saint-Germain, faite à son monastère par Charles le Simple en 917. L'évêque faisait valoir sa juridiction épiscopale, l'abbé ses droits de propriétaire. En présence de ce conflit, les deux parties s'adressèrent au pape. Celui-ci chargea l'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis de procéder à une enquête, à la suite de laquelle intervint une transaction de bon cœur, dont voici les principales dispositions : La paroisse de Saint-Germain sera divisée en trois paroisses ; l'évêque de Soissons, à qui appartient le soin des âmes, possédera dans les trois églises autant de juridiction qu'il en avait dans l'église de Saint-Germain. L'abbé de Saint-Corneille, dont le droit de patronage est incontestable, exercera ce droit sur les trois églises aussi complet qu'il en usait sur l'église de Saint-Germain. D'autres dispositions sont relatives aux sépultures et aux autres églises non paroissiales et chapelles.

M. l'abbé Gallois signale une découverte numismatique récemment faite à Vandélicourt, dans un chemin proche de la cour de la ferme de M. Jules Bouchoir. Un de ses enfants remarqua une burette en grès d'environ 10 centimètres de hauteur, que des poules venaient de découvrir en grattant et fut surpris d'y entendre un cliquetis de médailles. Son frère aîné la brisa et y trouva 48 pièces de monnaie en argent, dont quarante-six, au type
